



Comité de sélection de la secrétaire ou du secrétaire général

Points importants

L'Église Unie du Canada entame un processus de recherche pour désigner sa prochaine secrétaire générale ou son prochain secrétaire général. Un comité de sélection soutenu par une professionnelle ou un professionnel de la recherche de cadres recommandera une personne qui sera ensuite nommée par l'exécutif du Conseil général.

Postes à pourvoir : 2 ou 3

Principales compétences recherchées : Posséder une connaissance profonde de l'Église Unie ou une expérience et une compréhension du rôle d'un cadre supérieure ou d'un cadre supérieur dans une organisation complexe et de grande envergure.

Attentes concernant les réunions : De deux à quatre réunions en ligne par mois et au moins une réunion en personne prévue pour septembre ou octobre. La première réunion en ligne aura lieu le 11 ou le 12 mai.

À propos de ce poste de bénévole ou de membre élu ou nommé

Mandat

L'Église Unie du Canada s'engage à assurer un processus de recrutement et d'embauche juste et cohérent pour son poste de secrétaire générale ou de secrétaire général. La personne qui est titulaire de ce poste est membre du personnel cadre et responsable de l'administration de l'Église Unie. Elle a pour responsabilité de veiller à ce que l'appel et la vision de l'Église soient mis en œuvre.

Le rôle du comité de sélection est de recommander à l'exécutif du Conseil général des candidatures pour la nomination de la prochaine secrétaire générale ou du prochain secrétaire général de l'Église Unie du Canada. Dans le cadre de ses travaux, le comité de sélection réfléchira aux besoins actuels et aux orientations futures de l'Église Unie du Canada, et placera ces éléments au cœur de ses délibérations.

Aidé d'une professionnelle ou d'un professionnel de la recherche de cadres, le comité de sélection dressera une liste de candidates et de candidats, en retiendra au moins deux pour des entretiens et veillera à ce qu'une vérification des références de ces personnes soit effectuée. Une évaluation professionnelle indépendante des candidatures retenues pourra

aussi être faite pour vérifier que leur profil correspond au leadership souhaité et à la culture de l'Église Unie.

Après la nomination d'une personne, advenant qu'elle décide de quitter son poste dans les six mois suivant son entrée en fonction, le comité de sélection sera convoqué à nouveau pour décider de la stratégie à adopter et du calendrier s'appliquant à une nouvelle nomination.

L'Unité de services partagés - Ressources humaines est chargée de veiller à ce que les procédures appropriées soient suivies dans tous les processus de recrutement et de sélection et de retenir les services de la professionnelle ou du professionnel de la recherche de cadres qui accompagnera le comité de sélection. Le comité de sélection applique les principes énoncés dans la Politique 1.7 en matière de ressources humaines de l'Église Unie du Canada.

Composition

La composition du comité de sélection sera la suivante :

- la modératrice ou le modérateur (qui présidera le comité);
- le président ou la présidente du Comité sur la reddition de comptes de la modératrice ou du modérateur et de la secrétaire générale ou du secrétaire général;
- deux membres de l'exécutif du Conseil général;
- une membre ou un membre recommandé par le Conseil national autochtone (si celui-ci le souhaite);
- deux ou trois membres provenant de l'ensemble de l'Église Unie du Canada, pour un nombre maximal de huit personnes.

Le comité de sélection comprendra une professionnelle ou une professionnelle de la recherche de cadres recommandé par l'Unité de services partagés - Ressources humaines. Le ministre exécutif ou la ministre exécutive de l'Unité des services partagés sera à la disposition du comité de sélection en tant que personne-ressource.

Compétences et expérience des membres

Le comité sera principalement composé de personnes ayant une compréhension profonde de l'Église Unie, de son contexte actuel, et des possibilités et défis qui se présentent à elle. Ses membres peuvent aussi être des personnes ayant une expérience et une compréhension du rôle d'un cadre supérieur dans une autre organisation complexe et de grande ampleur.

Les membres respecteront le processus du comité, seront disposés à travailler en équipe et à collaborer avec les autres, et préserveront la confidentialité, selon ce qui est exigé.

Les membres du comité doivent pouvoir participer à des rencontres par vidéoconférence.

Remarque: les réunions se dérouleront en anglais. Les membres doivent être à l'aise de travailler dans un comité qui fonctionne principalement en anglais et utilise des documents et autres supports dans cette langue.

Lien avec l'Église Unie : membre à part entière ou personne participant activement à la vie de l'Église

Attentes et durée des fonctions

Être membre du comité de sélection de la secrétaire ou du secrétaire général représente un engagement important qui exigera de chaque membre une participation active aux travaux du comité. Les nominations seront effectuées par le comité exécutif du Conseil général le 8 mai ; les notifications seront envoyées ce jour-là, en prévision d'une première réunion en ligne qui aura lieu très peu de temps après.

- **Réunions en ligne** : au moins deux à quatre fois par mois, en fonction de l'état d'avancement du processus de recherche et de sélection. La première réunion est provisoirement prévue pour le 11 ou le 12 mai 2026.
- **Réunions en personne** : une réunion en personne aura lieu en septembre ou en octobre 2026.
- **Entre les réunions** : examen des documents entre les réunions.
- **Possibilités ou attentes relatives à des nominations supplémentaires** : aucune.
- **Durée du mandat** : la durée du mandat sera de mai 2026 à février 2027 (jusqu'à la date prévue pour le service d'alliance avec la nouvelle secrétaire générale ou le nouveau secrétaire général). La plupart des tâches seront terminées d'ici novembre 2026.

Pour l'ensemble des membres élus ou nommés

Les attentes suivantes s'appliquent à l'ensemble des membres élus ou nommés à des comités ou des groupes de travail de l'Église.

Les membres élus et nommés seront des personnes :

- actives au sein d'une communauté de foi ou d'un ministère;
- déterminées à participer à la mission de l'Église Unie et disposées à discerner la volonté de Dieu dans ce contexte;
- disposées à la collaboration et au travail en équipe;
- capables d'écoute et de discernement;
- engagées à vivre des relations justes, à mettre en œuvre les principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, à réaliser la vision de devenir une Église interculturelle et à cheminer pour devenir une Église sans racisme;
- capables de participer, avec aisance, à des rencontres par voie électronique;
- à même d'allouer le temps requis pour mener à bien leurs responsabilités.

Les membres élus ou nommés conviennent d'une [alliance de comportement](#) à titre d'engagement concret en matière de relations, de responsabilités et d'obligations mutuelles.

Tous les conseils et les comités du Conseil général ont un rôle à jouer en vue de vivre [l'appel et la vision](#) de l'Église Unie dans l'exercice de leurs responsabilités. Ils travaillent en partenariat avec le Bureau du Conseil général dans la mise en œuvre des objectifs du plan stratégique.

Engagement envers l'équité

L'Église Unie s'engage à déployer des efforts pour assurer la pleine participation à ses activités des personnes handicapées, des jeunes et des jeunes adultes, des personnes qui s'identifient comme bispirituelles ou LGBTQ+, des Autochtones, des personnes racisées, des francophones, des personnes actives dans les Ministères en français, des personnes dont la langue principale n'est pas l'anglais ni le français et des personnes issues de communautés marginalisées non mentionnées ici. Cette volonté s'inscrit dans les engagements de l'Église Unie envers l'équité, l'autodétermination et l'élimination des obstacles en vue d'une pleine participation de toutes les personnes à ses activités. Les personnes appartenant à ces groupes et ayant vécu de telles expériences sont encouragées à manifester leur intérêt.

Dans la mesure du possible, on veillera à ce que la composition de chaque comité ou groupe de travail reflète la vaste diversité de l'Église Unie. Une attention particulière sera accordée aux engagements de cette dernière en matière d'équité et à la nécessité de la présence de personnes laïques et de membres du personnel ministériel provenant de toutes les régions de l'Église.

Consultez la page [Emplois et bénévolat](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur cette occasion de bénévolat et d'autres possibilités d'implication.

Utilisez ce [formulaire de candidature en ligne](#) pour proposer une personne ou exprimer votre propre intérêt.

Date limite : le lundi 20 avril 2026